



RAPPORT ANNUEL

Conseil d'établissement

Année scolaire 2024-2025

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l’infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d’un conseil d’établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

Une autre belle année se termine pour les élèves de l'école internationale du Village. Le personnel de l'école a travaillé fort pour faire vivre sa mission et ses valeurs : la collaboration, la bienveillance et l'engagement.

Encore cette année, l'équipe-école a su offrir un milieu de vie et d'apprentissage stimulant aux élèves en offrant des modules d'apprentissage, des projets et des activités qui correspondent aux visées de l'école internationale. Les membres du personnel se sont dépassés pour faire vivre des projets, des activités et des sorties éducatives motivantes et enrichissantes. Tous les intervenants de l'école ont aussi travaillé à la mise en œuvre d'un langage commun et d'interventions communes afin de favoriser le bien-être, l'épanouissement et la sécurité dans le milieu scolaire.

Cette année a été également marquée par un changement de cap sur l'avenir des classes à rythme accéléré. À la suite de la réflexion amorcée sur les projets particuliers par le centre de services scolaire la fin de ce type de classe avait été annoncée. En cours d'année, le centre de services a annoncé que les classes seraient maintenues. Une réflexion est amorcée au sein de l'école quant aux meilleures pratiques à maintenir ou à adopter afin de continuer de répondre aux besoins de tous les élèves, et ce dans toutes les classes.

Au cours de l'année, nous avons souligné le départ et le travail de Mme Ada qui nous quitte pour une autre école, mais nous avons eu le bonheur de retrouver Mme Hall qui revient à l'école. Il convient également de souligner le professionnalisme, l'engagement et l'efficacité de M. Simon Beaudry, directeur de l'école. La stabilité qu'il a apportée depuis quelques années et ses qualités de rassembleur, son sens de l'organisation et son souci du bien-être des élèves laissent déjà des impacts bien visibles.

Parmi les projets et les initiatives locales, pour n'en nommer que quelques-unes (il y en a tellement!), j'aimerais souligner l'implication de monsieur François dans ses divers projets et spectacles, le travail de tous les intervenants scolaires pour soutenir les élèves de 6^e dans leur grande exposition, tous les modules de recherches qui stimulent et aiguisent la curiosité et la conscience citoyenne de nos élèves de la maternelle à la 6^e, ainsi que les nombreuses initiatives culturelles et sportives qui enrichissent le quotidien des enfants. Ce fut un plaisir de siéger au sein du conseil d'établissement et de continuer de constater l'engagement et de la passion du personnel de l'école.

Bonne lecture!

Marie-Eve Groulx

Présidente du Conseil d'établissement

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus	7

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Insérer la liste des membres en précisant, pour chacun d'eux, le poste occupé et la durée écoulée du mandat.

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Groulx, Marie-Eve	Membre parent, présidente
Pepin, Véronique	Membre parent, vice-présidente
Tremblay, Nicolas	Membre parent
Saad, Faycel	Membre parent
Chaussé, Benoit	Membre parent
Laurent, Martide	Membre substitut, parent
Houde, Mélissa	Membre substitut, parent
Fortin, Pascale	Représentante du personnel enseignant
Gauthier, Isabel	Représentante du personnel enseignant
Cely, Humberto	Représentant du personnel enseignant
Gauthier, Mélanie	Représentante du personnel enseignant
Vincent, Rachel	Représentante du personnel de soutien
Gévry, Christine	Membre substitut – Représentante du personnel enseignant
Legault, Mélodie	Membre substitut – Représentante du personnel enseignant, secrétaire
Beaudry, Simon	Direction d'établissement
Hall, Mélanie (précédemment Rachelle Ada)	Direction adjointe de l'établissement
Gagné, Rachel	Membre de la communauté

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Indiquer la date et le type de séance.

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
3 septembre 2024	Assemblée générale annuelle
24 septembre 2024	Séance ordinaire
22 octobre 2024	Séance ordinaire
11 février 2025	Séance ordinaire
18 mars 2025	Séance ordinaire
15 avril 2025	Séance ordinaire
10 juin 2025	Séance ordinaire
À venir : 27 août 2025	Séance extraordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Remplir le tableau des activités réalisées et des décisions prises en application de la LIP, principalement celles liées aux pouvoirs généraux attribués à un conseil d'établissement ainsi que celles liées aux services éducatifs, aux services extrascolaires et aux ressources matérielles et financières. Ajouter des commentaires s'il y a lieu.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹			Adopté à la fin de l'année 23-24
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Septembre 2025	Adoption	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Avril 2025	Approbation	Code de vie de l'école et Règles de fonctionnement du service de garde
Approbation des contributions financières exigées	Mai 2025	Approbation	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2025	Approbation	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Mai 2025	Approbation	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Avril 2025	Adoption	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Ne s'applique pas
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			Ne s'applique pas
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			Ne s'applique pas
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Mars 2025	Consultation effectuée et transmise au CSS	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité			Ne s'applique pas
Transmission de documents à l'intention des parents			Ne s'applique pas
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique			
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Mai 2025	Approbation	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de			Ne s'applique pas

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	COSP 22 oct. 2024	Approbation	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2025	Approbation	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Sept. 2024	Approbation	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	Conserver les classes à rythme accéléré : février 2025	Information	
Consultation des parents			
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves			
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Sept. 2024 Février 2025 Mai 2025	Approbation	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Agenda scolaire : février 2025	Approbation	
	Dimension sportive et culturelle : février 2025	Information	
	Contrat Service de traiteur : mars 2025	Approbation	
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Avril 2025	Approbation	Demande de commandite au Mouvement Desjardins
Adoption du budget annuel de l'établissement	À venir - août 2025		
Allocation de montant du fond à destination spéciale à des projets ou initiatives	Octobre 2024 Mars 2025	Adoption Adoption	
Campagnes de financement diners pizzas, popcorn 6e année	sept. 2024	Approbation	
Approbation de levées de fonds			Activité Leucan
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			

2.3 Résultats obtenus

De manière générale, les décisions prises par le conseil d'établissement ont soutenu le bon fonctionnement de l'école. Le conseil s'est rencontré lors de 6 séances ordinaires, respectant ainsi le minimum de 5 séances annuelles.

Les membres ont soutenu les propositions de l'équipe école, tout en continuant de mettre les élèves et la réussite éducative au centre de leurs décisions. Le déroulement des différentes rencontres a été marqué par la convivialité et les discussions franches et ouvertes. Le tout s'est déroulé dans une atmosphère très positive et productive.

Un projet d'envergure pour les années à venir est sans aucun doute le projet d'embellissement de la cour d'école de l'immeuble Limoges. La planification de la 1^{re} phase devrait s'amorcer dans l'année qui vient et le conseil d'établissement sera, sans aucun doute informé des développements de ce projet très attendu de la communauté.